



DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES, UN PETIT RÉSEAU DE MONTAGNE EN RÉGIE

Le village-station des Angles a souhaité chauffer son nouveau centre Aqua bien-être à la biomasse. Pari réussi, avec un équipement qui profite à d'autres usagers. PAR GÉRALDINE HOUOT

La petite commune des Angles (Pyrénées-Orientales), 547 habitants, possède depuis novembre 2018 un réseau de chaleur de 350 m alimenté par une chaufferie biomasse de 800 kW, avec appoint au fioul. Il dessert son nouveau centre Aqua bien-être Angléo, une salle de spectacle et un bowling situés dans un même bâtiment, ainsi qu'une résidence privée de 53 logements. Une médiathèque intercommunale devrait également bientôt bénéficier de l'équipement. « Sur les huit mois depuis la mise en service, le bois a alimenté le réseau à 81 %, soit 162 000 litres de fioul évités. Il était prévu que la biomasse fournirait 80,7 % des besoins sur l'année, ceux-ci ayant été estimés à 4 315 MWh/an. Le mix énergétique a été au final plus favorable au bois que prévu », détaille Éric Casenove de Bois Énergie 66, association locale de promotion des énergies thermiques. Géré par une régie interne créée pour l'occasion, le projet a été porté à bout de bras par la municipalité qui a financé et exploite le réseau et les installations de production d'énergie. « Il s'agit de la chaufferie la plus puissante de la région montagnarde du Capcir, Angléo étant très consommateur. Pour la financer, la municipalité a décroché de nombreux soutiens sans lesquels le projet n'aurait certainement pas pu aboutir », commente Samuel Puygrenier de la direction régionale de l'Ademe Occitanie.

PAS D'ESPACE BALNÉO SANS ÉNERGIE RENOUEVABLE !

Sur un investissement de 950 913 € HT, 98 966 € de subventions ont été versés par la Région, 420 517 € par l'Ademe et 98 610 € par le Fonds de financement de la transition énergétique (FFTE), soit 65 % du total. « L'idée d'un réseau de chaleur a germé en 2014 avec celle de réhabiliter l'ancienne piscine municipale en centre Aqua bien-être. Nous souhaitions au départ chauffer l'eau par géothermie, mais les ressources étaient trop profondes. Les Angles possédant 2 000 hectares de forêt, nous avons pensé à alimenter le réseau par de la biomasse », explique le directeur général des services, Nicolas Rapoport.

L'idée fait d'autant plus sens qu'une scierie intercommunale est installée à 5 km à vol d'oiseau. « Le bois vient de plusieurs forêts, dont celle des Angles, dans un rayon de 50 km. Il est transformé en plaquettes à la scierie. Tout se fait ainsi en circuit court, permettant de dynamiser le territoire », insiste Grégory Zabala, de Bois Énergie 66. L'entretien des installations est réalisé en interne par deux techniciens chargés également de celui d'Angléo. La municipalité fait seulement appel à un chauffagiste externe spécialisé pour la révision annuelle de la chaufferie. ■

LIMITER LA POLLUTION

Afin de respecter le seuil d'émissions atmosphériques de poussières imposé par l'Ademe de 50 mg/Nm³ à 11 % d'O₂, un traitement des fumées exigeant a été mis en place par le constructeur Heizomat : un cyclone, qui sépare les particules par la force centrifuge, est doublé d'un filtre électrostatique.